

## Communiqué

L'année 2013 avait été désignée "Année européenne des citoyens" par le Parlement européen et le Conseil de l'Union européenne sur proposition de la Commission européenne. Pendant cette année, une panoplie d'activités ont été menées, par la Représentation de la Commission européenne au Luxembourg, le Bureau d'Information du Parlement européen au Luxembourg, le Ministère des Affaires étrangères et de nombreux acteurs de la société civile regroupés notamment au sein de l'Alliance luxembourgeoise pour l'année européenne des citoyens. Diverses par leur nature, ces activités ont poursuivi un but commun : sensibiliser les citoyens sur leurs droits et possibilités qui sont à leur disposition pour s'impliquer dans le processus décisionnel politique, y inclus dans le contexte de l'Union européenne. Les activités visaient à transmettre le message que l'engagement de l'individu continue à être indispensable pour une démocratie dynamique.

Ces activités n'ont pas été un exercice unidirectionnel. L'Année européenne des citoyens exigeait aussi un travail d'écoute de la part des organisateurs, ainsi que des femmes et hommes politiques ayant assisté à ces événements, pour mieux comprendre les questions, les craintes et les attentes des citoyens.

L'année européenne des citoyens a touché à sa fin en décembre 2013. Mais le débat n'est pas clos, bien au contraire : les efforts pour informer et inciter les citoyens à s'engager continueront. En 2014, il sera d'autant plus important de rapprocher les citoyens de l'actualité européenne, et ceci en vue des élections européennes qui auront lieu le 25 mai 2014.

Les élections européennes sont un rendez-vous important pour les citoyens pour exprimer leur choix politique. Des millions d'électeurs dans 28 États membres de l'Union européenne choisiront, presque simultanément, leurs représentants au Parlement européen. Les résultats du suffrage seront pris en compte dans la désignation du président d'une nouvelle Commission européenne. Un nouveau président du Conseil européen sera également nommé, ainsi qu'un nouveau haut représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Au vu de ces renouvellements, il est essentiel que les citoyens fassent entendre leur voix dans le processus de décision communautaire, à un moment où l'Union européenne fait face à des enjeux d'envergure. La crise économique, qui n'est pas encore surmontée, a laissé des traces profondes et les prochaines années seront déterminantes quand il s'agira de consolider certaines des voies entamées pour promouvoir la croissance et lutter contre le chômage.

Durant l'année 2014, le gouvernement luxembourgeois, les institutions européennes et la société civile continueront à sensibiliser les citoyens aux enjeux liés à l'Union européenne. Il est rappelé que les citoyens de l'UE ayant leur domicile au Grand-Duché de Luxembourg sont encouragés à s'inscrire sur la liste électorale afférente avant le 28 février 2014 afin de pouvoir participer aux élections. L'engagement des citoyens européens sera plus que jamais essentiel.